

# Interview Gérant HSBC GIF Euroland Value

Septembre 2023

Article 8\* SFDR

Non conforme à la doctrine AMF

Document destiné aux investisseurs professionnels tels que définis par la directive MIF

## Points clés

- Les valorisations et les performances économiques sont les principaux moteurs de la valeur de marché d'une entreprise.
- Ces dernières années, les marchés ont plutôt ignoré les valorisations : ils ont ainsi surpayé des trajectoires de croissance prometteuses et sous-payé les entreprises aux profils ordinaires.
- Malgré un rebond modeste ces derniers mois, la thématique *value* commence à peine à retrouver des couleurs. Les écarts de valorisation restent à des niveaux record et les bénéficiaires des titres *value* résistent bien.
- Anticiper l'évolution des styles de gestion est très difficile, voire impossible. Pourtant, certains signaux suggèrent que les écarts de valorisation vont se résorber : selon nous, sous-pondérer le style *value* est donc actuellement très risqué.
- L'équipe Actions européennes de HSBC Asset Management a bâti depuis 19 ans une expertise reconnue en matière d'investissement *value*, qui repose sur une approche de « valorisation relative » et sur l'analyse fondamentale des titres.
- Le fonds HSBC GIF Euroland Value offre une exposition structurelle au facteur *Value*. Il surperforme nettement l'indice MSCI EMU depuis 2004 et occupe une bonne place dans les classements par rapport à ses concurrents de la zone euro.



**Pascal Pierre**  
Responsable Actions  
européennes  
HSBC Asset Management



**Jeanne Follet**  
Gérante principale -  
fonds Euroland Value  
HSBC Asset Management

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les rendements futurs dépendront, entre autres, des conditions de marché, des compétences du gérant du fonds, du niveau de risque du fonds, des frais de gestion et des éventuels droits d'entrée/sortie. Le montant investi dans le fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse en fonction des variations des cours des actifs et des devises. Il n'y a pas de garantie que l'intégralité du capital investi puisse être récupéré. Sauf mention contraire, l'inflation n'est pas prise en compte.

Source : HSBC Asset Management, à titre d'illustration uniquement.

\* Article 8 SFDR : Le produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, à condition que les entreprises dans lesquelles les investissements sont réalisés suivent des pratiques de bonne gouvernance.

Conformément à la doctrine AMF, les communications relatives à cette stratégie/produit (selon le cas) destinées à des investisseurs non professionnels devront comporter le message suivant : L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que ce fonds / cette stratégie présente, au regard des attentes de l'Autorité des marchés financiers, une communication disproportionnée sur la prise en compte des critères extra-financiers dans sa gestion.

Présentation non contractuelle, à caractère promotionnel destinée à des investisseurs professionnels au sens de la directive européenne MIF et ne doit pas être distribuée à un public d'investisseurs non professionnel. Les informations contenues dans ce document ne doivent pas être considérées comme un conseil ou une recommandation en matière d'investissement. Toute souscription dans un OPC présenté dans ce document doit se faire sur la base du prospectus et le cas échéant du DIC en vigueur.

Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Asset Management. Par conséquent, HSBC Asset Management ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ce document et/ou analyse dans ce document.

## Après plusieurs années de sous-performance, les investisseurs ne considèrent plus le style Value comme l'un des principaux moteurs de performances boursières ; qu'en pensez-vous ?

Seules deux variables déterminent la performance à long terme d'une action :

- sa valorisation actuelle,
- et ses performances économiques futures.

Il ne s'agit pas d'un point de vue ou d'une opinion, mais d'une « identité comptable ».

On peut appliquer de diverses manières cette règle très simple. La plus évidente, comme nous l'avons dit, est que la performance que vous obtiendrez à partir de votre investissement en actions dépendra du prix d'achat et des performances économiques futures de l'entreprise dans laquelle vous avez investi. Mais on peut aussi considérer la situation dans le sens inverse :

- la valorisation actuelle reflète la rentabilité que vous attendez de votre investissement (en fonction du degré de risque de l'entreprise),
- ou reflète les bénéfices futurs d'une entreprise.

Nos recherches montrent qu'actuellement les valorisations ne reflètent pas correctement la croissance future des bénéfices.

Cette règle simple montre également qu'il est possible d'investir dans une entreprise présentant d'excellentes performances économiques, mais dont l'action constituera un investissement financier décevant, en raison précisément de sa valorisation.

Les performances économiques ne se traduisent pas nécessairement par des performances financières. De nombreux exemples historiques le prouvent. De même, certaines entreprises dont la croissance est atone peuvent finalement être d'excellents investissements financiers. Il existe d'ailleurs un dicton qui dit : « une entreprise de qualité peut être une action ennuyeuse et une entreprise ennuyeuse une action performante ».

Voici ci-dessous quelques exemples.

La période entre la fin des années 1960 et le début des années 1970 a été baptisée l'ère des « Nifty-Fifty » : 50 entreprises américaines (dont Coca-Cola, General Electric, IBM, McDonald's ou encore Pfizer...) ont enregistré une croissance largement supérieure à celle de l'économie pendant plus d'une décennie, avant de s'effondrer en 1973 et de sous-performer durant les dix années suivantes.

La bulle Internet : bien sûr, Internet a définitivement changé le monde, mais investir dans le secteur technologique à la fin des années 90 s'est soldé par une énorme déception.

Si vous vous étiez exposé au secteur technologique américain à la mi-1999, vous auriez encore perdu de l'argent sur votre investissement 14 ans plus tard. Et pourtant, sur la même période, les bénéfices des entreprises technologiques ont augmenté de près de 9 % par an, soit près de deux fois le taux de croissance moyen des bénéfices des sociétés américaines.

Toujours sur la même période, si vous aviez investi dans des entreprises américaines ennuyeuses du secteur de la consommation courante, la valeur de votre investissement aurait presque triplé (+165 %) grâce à la valorisation et aux dividendes ! Pourtant, les bénéfices de ce secteur ont crû à peu près au même rythme que l'ensemble des bénéfices des entreprises américaines.

Il peut bien sûr être judicieux d'acheter des valeurs de croissance, tant que le prix à payer n'implique pas une croissance massive et irréaliste des bénéfices au cours des dix prochaines années, qui est généralement l'horizon d'investissement sur lequel les investisseurs valorisent les actions. Selon nos recherches, il est très difficile de prévoir la croissance future à long terme et les véritables valeurs de croissance sont assez rares. Sur 15 ans, seules 2,5% des entreprises européennes sont capables d'afficher une croissance de plus de 20 % par an, et seulement 6 % de plus de 15 % par an. Sur 10 ans, seules 13 % des entreprises européennes sont capables d'afficher une croissance de plus de 20 % par an, et seulement 23 % de plus de 15 % par an.

La manière dont le marché valorise les perspectives de croissance présente selon nous une anomalie. Il surpaye les « belles histoires » et sous-paie les histoires « ordinaires ».

On m'a demandé si l'IA (Intelligence Artificielle) était une simple mode ou un véritable changement structurel dans nos sociétés. Souvenez-vous de la bulle Internet : ce n'est pas la question à se poser pour définir une stratégie d'investissement. J'ai répondu qu'il s'agissait probablement d'une vraie mutation, mais que compte tenu des valorisations actuelles, je n'achèterais pas nécessairement des entreprises spécialisées dans l'IA.

## Les performances présentées ont trait aux années passées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Source: HSBC Asset Management, à fin Août 2023

Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Asset Management. Par conséquent, HSBC Asset Management ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ce document et/ou analyse dans ce document.

Ces exemples sont historiques et contiennent des informations qui ne sont pas à jour. Le contenu de cette page ne constitue pas un conseil ou une recommandation d'acheter ou de vendre un secteur ou instrument financier quelconque.

Toute simulation ou projection présentée dans ce document ne saurait en aucune manière être garantie.

## Si la valorisation est si importante, pourquoi les titres *value* ont-ils sous-performé au cours des 15 dernières années ?

Revenons à l'éclatement de la bulle Internet. À l'époque, en 2000, les valorisations des valeurs de croissance étaient extrêmement élevées par rapport à celles des titres *value*. Dans la foulée, ces derniers ont enregistré un rebond de plusieurs années jusqu'en 2007.

Lorsque la crise financière mondiale a débuté, les valorisations des titres *value* et des valeurs de croissance ont convergé. En outre, les bénéfices des entreprises décotées ont été gonflés par des effets de levier financier excessifs. La crise financière mondiale a coïncidé avec l'éclatement de la bulle *value*, qui s'est prolongé environ jusqu'en 2012.

Jusqu'en 2018, la sous-performance du style *value* a suivi une trajectoire historique logique. Durant les périodes particulièrement défavorables aux titres *value*, comme la crise de l'euro, l'environnement déflationniste ou la bulle chinoise, la croissance relative des bénéfices des entreprises décotées s'est globalement détériorée, rendant leurs valorisations moins attractives que celles des valeurs de croissance. Par conséquent, les investisseurs se sont tournés vers des actions de qualité, moins cycliques.

Toutefois, vers 2018, l'écart de valorisation s'est encore creusé, franchissant nettement sa fourchette historique à long terme (cf. Graphique ci-dessous).

Plusieurs raisons peuvent expliquer cette tendance :

- Une sorte de capitulation sur les titres *value* liée à une succession de crises en Europe qui a structurellement augmenté le prix du risque et de l'incertitude (ce que l'on appelle la « prime de risque »),
- L'impact des taux d'intérêt sur les performances relatives entre les styles *value* et croissance.

Bien qu'elle constitue un argument de poids, l'incertitude ne peut à elle seule justifier l'écart de valorisation record entre ces deux styles de gestion. Concrètement, l'écart de valorisation actuel indique les investisseurs sont trop complaisants à l'égard des performances économiques futures des valeurs de croissance (elles sont plus cycliques qu'on ne le pense) et qu'ils ont une crainte irrationnelle à l'égard des titres *value*, les valorisations de certains titres reflétant même l'hypothèse d'une faillite pure et simple.

Concernant l'impact des taux d'intérêt sur les valorisations des actions et le grand débat entre « durée longue/durée courte », certaines simulations semblent indiquer que cet impact est nettement inférieur à ce qui a été observé, selon une proportion de 1 à 3. On a beaucoup évoqué l'argument des taux d'intérêt pendant leur baisse tendancielle, mais il est devenu clairement moins pertinent depuis que les taux ont commencé à remonter.

**Les performances présentées ont trait aux années passées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.**

Source : HSBC Asset Management et MSCI, à fin Août 2023

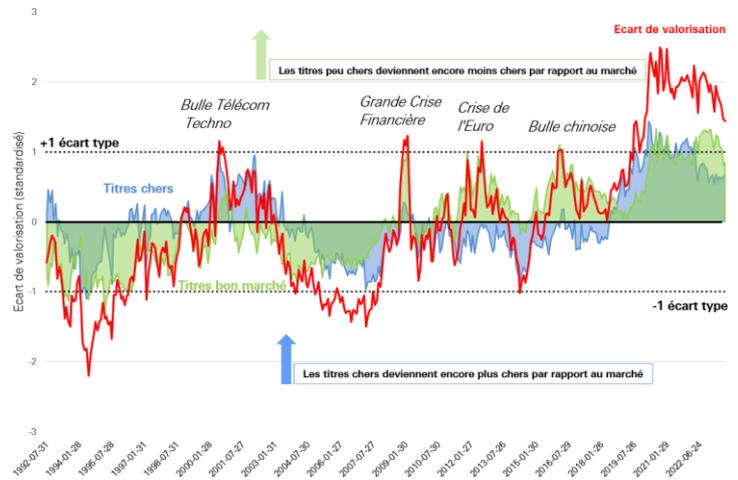
Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Asset Management. Par conséquent, HSBC Asset Management ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ce document et/ou analyse dans ce document.

Ces exemples sont historiques et contiennent des informations qui ne sont pas à jour. Le contenu de cette page ne constitue pas un conseil ou une recommandation d'acheter ou de vendre un secteur ou instrument financier quelconque.

Toute simulation ou projection présentée dans ce document ne saurait en aucune manière être garantie.

## Graphique 1 : Écart de valorisation en Europe (ratio cours/valeur de bilan : valeurs les plus chères/ valeurs les moins chères)

Période : Juillet 1992-Août 2023



## Pourquoi le style *value* est-il aussi attractif aujourd'hui ?

Malgré un rebond modeste ces derniers mois, la thématique *value* commence à peine à retrouver des couleurs. Les écarts de valorisation restent à des niveaux record. Les investisseurs ont délaissé le segment *value* en raison des risques de récession. Il faut reconnaître que les bénéfices des entreprises décotées ont été plus cycliques ces 15 dernières années, mais actuellement, ils résistent étonnamment bien. Le secteur bancaire (secteur « *value* » par excellence) voit ses bénéfices augmenter de 30 % d'une année sur l'autre, tandis que le marché table sur une chute de 30 % au cours des 12 prochains mois (si les valorisations sont un bon indicateur de la croissance future...).

D'autres signes montrent que certains marchés actions sont en pleine effervescence. L'écart de valorisation entre le marché américain et son homologue européen n'a jamais été aussi élevé, alors que les bénéfices aux États-Unis sont inférieurs à ceux générés sur le Vieux Continent. Le marché américain n'a jamais été aussi concentré. Les 10 plus grandes capitalisations boursières (dont la plupart appartiennent au secteur technologique) représentent plus de 30 % de l'indice SP 500. C'est plus que les 25 % atteints au sommet de la bulle Internet et nettement plus que la moyenne historique de 17 %. Ces 10 grandes capitalisations se négocient en moyenne à 47 fois les bénéfices des douze prochains mois.

Nous commençons néanmoins à voir des fissures dans la trajectoire haussière des valeurs de croissance. Adyen, le principal fournisseur de solutions de paiement en ligne, a déçu la communauté des investisseurs en publiant des résultats trimestriels légèrement inférieurs aux estimations du consensus (-3,6 %), et pourtant l'action a plongé de 50 % à l'annonce de cette nouvelle. Le Président de Richemont a prévenu que l'inflation en Europe commençait à peser sur la demande, rappelant ainsi aux investisseurs que les sociétés de luxe n'étaient pas immunisées contre les aléas du cycle économique. En outre, les fabricants d'équipements de semi-conducteurs, dont les valorisations sont au plus haut, ont pâti d'un report des commandes de TSMC, le principal fabricant de puces, en raison d'un ralentissement de la demande.

Anticiper l'évolution des styles de gestion est très difficile, voire impossible. Pourtant, certains signaux suggèrent l'existence d'une anomalie de valorisation. Nous pensons qu'il est actuellement très risqué de sous-pondérer le style *value* (et par conséquent de surpondérer les valeurs de croissance).

## Comment s'exposer au segment *value* en zone euro ?

L'univers des grandes capitalisations de la zone euro défini par Morningstar est composé de 160 fonds. Nous avons analysé chacun d'eux et mesuré leur sensibilité au facteur *value* ainsi que l'alpha qu'ils sont capables de générer, c'est-à-dire l'excédent de performance qui n'est pas expliqué par facteur *value* ou d'autres facteurs bien connus (taille, qualité, ISR).

Sur 1, 3 et 5 ans, en moyenne, seules 25 % des composantes de l'univers affichent un véritable biais *value*. 30 % de l'univers présentent un véritable biais croissance, mais la sensibilité moyenne à ce facteur est beaucoup plus importante que la sensibilité moyenne au facteur *value*.

Dans l'échantillon *value*, le fonds HSBC GIF Euroland Value s'est toujours classé parmi les 10 premiers en termes de sensibilité au facteur *value*.

Concernant l'évaluation de l'alpha généré, le fonds HSBC GIF Euroland Value a toujours figuré parmi les cinq premiers fonds. Aucun autre fonds n'a été en mesure de tenir ce rang sur 1, 3 et 5 ans.

S'agissant des caractéristiques des autres facteurs, il affiche une corrélation légèrement négative à la « qualité » et est neutre vis-à-vis des facteurs « marché » et « ISR ». Sa plus grande sensibilité au facteur « taille » est due à sa sous-exposition sur les méga-capitalisations, de style croissance.

Notre fonds présente une très bonne diversification sectorielle. En effet, comme notre approche est axée sur la valorisation relative, nous pouvons investir dans des titres présentant une valorisation élevée en termes absolus, si leur rentabilité structurelle le justifie. C'est pourquoi le fonds ne prend pas d'expositions excessives aux secteurs *value* traditionnels, comme la finance, les industries de base, les services aux collectivités, l'énergie et la communication. Il cherche plutôt à identifier des potentiels de revalorisation dans un large éventail de secteurs.

Grâce à une solide génération d'alpha, le fonds a surperformé l'indice MSCI EMU NR de 94,8 % (brut de frais!). Sa surperformance par rapport à l'indice MSCI EMU Value est tout aussi impressionnante.

Enfin, l'équipe Actions européennes de HSBC Global Asset Management a bâti une véritable expertise en matière d'investissement *value* ces 19 dernières années.

Notre philosophie axée sur le couple « profitabilité/valorisation » est une approche simple et fiable d'un point de vue théorique, permettant d'identifier des actions présentant de forts potentiels de revalorisation. Le processus de sélection de valeurs repose sur l'analyse fondamentale des entreprises. Il est resté stable sur la durée et est mis en œuvre par des professionnels de l'investissement chevronnés (plus de 20 ans d'expérience moyenne sur le marché).

1. De fin Septembre 2004 à fin Août 2023

**Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances futures dépendront notamment des évolutions du marché, de la compétence du gérant, du niveau de risque du fonds et des frais de gestion, ainsi que, le cas échéant, des frais de souscription et de rachat. Le montant investi dans le fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse en fonction des variations des cours des actifs et des devises. Il n'y a pas de garantie que l'intégralité du capital investi puisse être récupéré. Sauf indication contraire, l'inflation n'est pas prise en compte.**

**Le capital n'est pas garanti. Il est important de garder à l'esprit que la valeur des investissements et que tout revenu généré par ces investissements varie à la hausse comme à la baisse et ne sont nullement garantis.**

Article 8 SFDR = le produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés aient de bonnes pratiques de gouvernance.

Conformément à la Doctrine AMF 2020-03 ; les communications sur ce produit / cette stratégie à destination des investisseurs non professionnels doivent mentionner les éléments suivants : « Par rapport aux attentes de l'Autorité des Marchés Financiers, les investisseurs doivent savoir que le fonds procède à une communication excessive par rapport à la prise en compte des critères extra-financiers dans sa politique d'investissement.

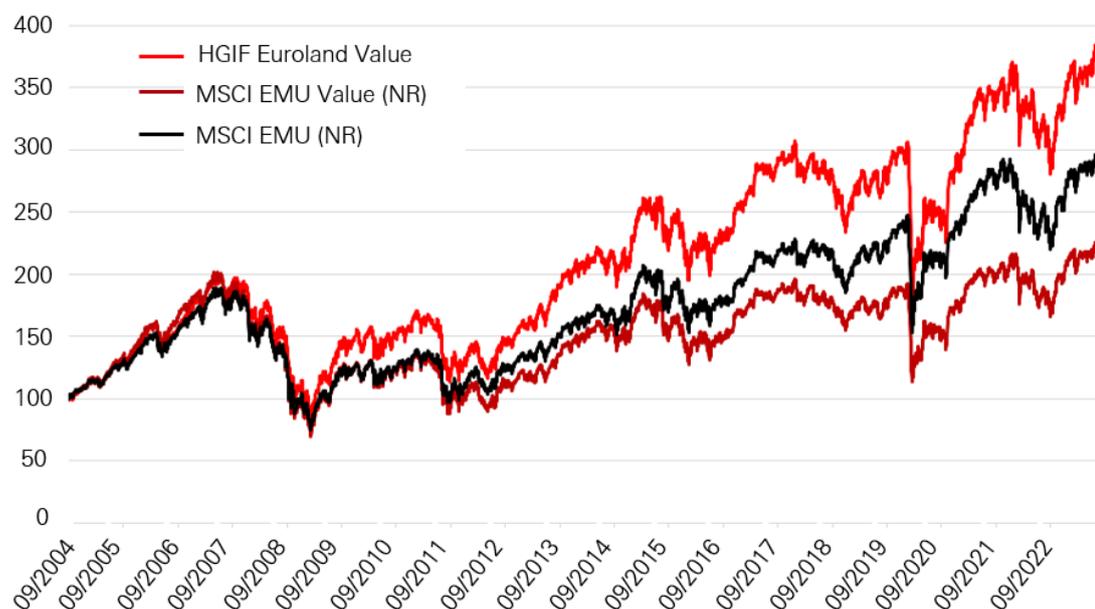
Source : HSBC Asset Management, Morningstar, fin août 2023.

© Copyright 2023 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations fournies : (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenu, (2) ne peuvent être reproduites ou distribuées et (3) ne sont pas garanties en termes de précision, d'exhaustivité ou de pertinence. Morningstar et ses fournisseurs de contenu déclinent toute responsabilité en cas de préjudice ou de perte lié(e) à l'utilisation de ces informations

Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Asset Management. Par conséquent, HSBC Asset Management ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ce document et/ou analyse dans ce document.

Ces exemples sont historiques et contiennent des informations qui ne sont pas à jour. Le contenu de cette page ne constitue pas un conseil ou une recommandation d'acheter ou de vendre un secteur ou instrument financier quelconque.

**Graphique 2 : Stratégie Value - Historique de performance depuis le lancement<sup>2</sup>**  
(brute de frais)



Source : HSBC Asset Management, MSCI, au 31/08/2023. A titre illustratif uniquement.

**Performances (brute de frais)**

	HSBC GIF Euroland Value	MSCI EMU (NR)	Surperformance
30/09/2004 - 31/12/2004	7,77 %	8,61 %	-0,84 %
2005	29,78 %	25,37 %	4,41 %
2006	21,88 %	21,92 %	-0,04 %
2007	11,34 %	7,88 %	3,46 %
2008	-43,24 %	-44,85 %	1,61 %
2009	38,26 %	27,25 %	11,01 %
2010	2,91 %	2,40 %	0,51 %
2011	-16,91 %	-14,89 %	-2,02 %
2012	19,57 %	19,31 %	0,26 %
2013	32,91 %	23,36 %	9,55 %
2014	3,84 %	4,32 %	-0,48 %
2015	12,88 %	9,82 %	3,06 %
2016	5,79 %	4,33 %	1,46 %
2017	15,05 %	12,63 %	2,42 %
2018	-17,13 %	-12,75 %	-4,38 %
2019	23,60 %	25,45 %	-1,85 %
2020	-5,29 %	-1,00 %	-4,29 %
2021	24,79 %	22,14 %	2,65 %
2022	-6,22 %	-12,47 %	6,25 %
1 <sup>er</sup> janv. 2023 au 31 août 2023)	15,46 %	13,88 %	1,57 %

Source : HSBC Asset Management, MSCI, au 31/08/2023. Exclusivement à titre d'illustration.

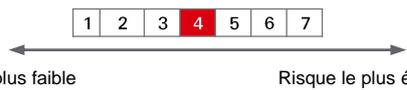
**Principaux risques : risque de perte en capital, gestion discrétionnaire, risque lié aux actions.**

<sup>2</sup> Depuis septembre 2004, le fonds utilise un processus d'investissement axé sur la rentabilité et la valorisation.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances futures dépendront notamment des évolutions du marché, de la compétence du gérant, du niveau de risque du fonds et des frais de gestion, ainsi que, le cas échéant, des frais de souscription et de rachat. Le montant investi dans le fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse en fonction des variations des cours des actifs et des devises. Il n'y a pas de garantie que l'intégralité du capital investi puisse être récupéré. Sauf indication contraire, l'inflation n'est pas prise en compte.

Le capital n'est pas garanti. Il est important de garder à l'esprit que la valeur des investissements et que tout revenu généré par ces investissements varie à la hausse comme à la baisse et ne sont nullement garantis.

## Caractéristiques du fonds<sup>1</sup>

Nom du fonds	HSBC GIF Euroland Value
Objectif du fonds et univers d'investissement	Le fonds cherche à générer une croissance du capital et des revenus en investissant dans un portefeuille d'actions de la zone euro, tout en promouvant les caractéristiques ESG au sens de l'Article 8 du règlement SFDR.
Forme juridique	Compartiment de l'OPCVM de droit luxembourgeois HSBC Global Investment Funds
Devise de base	Euro
Indice de référence <sup>2</sup>	MSCI EMU (NR)
Date de lancement	04 avril 2003 Depuis septembre 2004, le fonds est géré selon un processus d'investissement axé sur la rentabilité et la valorisation.
Capitalisation	Biais en faveur des grandes capitalisations : 1 milliard d'euros minimum (à l'achat)
Style de gestion	Biais « valorisation relative »
Nb. habituel de positions	Env. 50
Positions individuelles	5 % maximum
Tracking error ex-ante	3-6 %
Rotation moyenne annuelle	< 30 %
Exposition régionale	Essentiellement 10 pays développés de la zone euro (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Pays-Bas et Portugal)
Exposition sectorielle	Aucune contrainte sectorielle, mais une exposition minimale à 15 secteurs en permanence (sur les 25 identifiés par MSCI)
Indicateur de risque synthétique (SRI) <sup>3</sup>	Ne prenez pas de risques inutiles. Lisez le Document d'informations clés  1 2 3 4 5 6 7 Risque le plus faible Risque le plus élevé
Code ISIN	AC : LU0165074666 (équivalent à la part « retail ») Part BC : LU0954271465 (équivalent à la part avec structure « clean fee ») Part IC : LU0165074823 (équivalent à la part « institutionnelle »)
Gestion active	Le fonds fait l'objet d'une gestion active
SFDR = Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans les services financiers (« SFDR »)	Article 8 du règlement SFDR <sup>5</sup> : le produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, pour autant que les entreprises dans lesquelles les investissements sont réalisés aient de bonnes pratiques de gouvernance.
Doctrine AMF	Non conforme
Swing pricing et plafonnement des rachats <sup>4</sup>	Oui
Pondération des liquidités	0-5 %

## Principaux risques

**La valeur d'un investissement et ses revenus peuvent fluctuer à la hausse comme à la baisse et il est possible qu'un investisseur ne récupère pas le montant qu'il a investi à l'origine.**

- ◆ **Risque de perte en capital** : Le capital n'est pas garanti. Il est rappelé aux investisseurs que la valeur des parts et des revenus y afférant peut fluctuer à la hausse comme à la baisse et qu'ils peuvent ne pas récupérer l'intégralité du capital investi.
- ◆ **Gestion discrétionnaire** : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés et titres. Il existe un risque que le fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés et titres les plus performants.
- ◆ **Risque actions** : Le fonds est soumis au risque de fluctuation des marchés sur lesquels il est investi. La valeur liquidative pourra connaître des variations à la baisse comme à la hausse, en fonction des variations du marché des actions.

1. Les caractéristiques et pondérations sont fournies à titre d'information uniquement. Elles ne sont pas garanties et sont susceptibles d'évoluer avec le temps et sans préavis pour tenir compte de l'évolution des marchés.
2. Indice fourni à titre de comparaison et d'illustration uniquement. Le fonds n'ayant pas d'indice de référence officiel, sa performance peut diverger significativement de celle de l'indice de référence.
3. Le SRI (Indicateur de risque synthétique) est un indicateur global du niveau de risque d'un produit. L'échelle varie de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué). Les données historiques peuvent ne pas constituer une indication fiable des performances futures. Rien ne permet de garantir que la note restera identique et la catégorisation peut évoluer dans le temps. La note la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque. Ne prenez pas de risques inutiles. Lisez le Document d'informations clés. L'indicateur de risque du fonds est élevé. La valeur des investissements peut varier à la hausse comme à la baisse.
4. Le « swing pricing » est un mécanisme d'ajustement des prix destiné à protéger les porteurs de parts, ou actionnaires, d'un organisme de placement collectif (OPC) contre les coûts de transaction supportés par cet OPC du fait de nouvelles souscriptions ou de nouveaux rachats. Ces coûts de transaction comprennent, entre autres, les commissions de courtage (pour les actions), l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur (pour les produits de taux), les taxes sur les transactions financières, les frais de transaction exigés par le dépositaire, etc. Le fonds dispose d'un système de plafonnement des rachats (*gate*) permettant au gestionnaire d'un organisme de placement collectif en valeurs mobilières d'échelonner le rachat des titres au lieu de procéder immédiatement.
5. Article 8 SFDR = le produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés aient de bonnes pratiques de gouvernance.

## Caractéristiques SFDR

---

Quelles sont les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ?	<p>Le compartiment tient compte de l'analyse des facteurs environnementaux et sociaux d'une entreprise, y compris, mais sans s'y limiter, les risques physiques liés au changement climatique et la gestion du capital humain. Cette analyse fait partie intégrante du processus décisionnel en matière d'investissement. HSBC Asset Management prend également en compte les pratiques de gouvernance qui protègent les intérêts des investisseurs minoritaires et favorisent la création de valeur durable à long terme.</p> <p>L'indice de référence pris en compte à titre de comparaison pour le compartiment est l'indice MSCI EMU ; toutefois, ce dernier ne fait pas office d'indicateur de comparaison s'agissant des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.</p>
Engagement contraignant	<ul style="list-style-type: none"><li>- Le compartiment cherche à obtenir un score ESG plus élevé que celui de l'indice de référence.</li><li>- Exclusions</li></ul>
Exclusions	<p>Le compartiment n'investira pas dans des actions et des titres assimilables à des actions de sociétés jugées non conformes aux principes du Pacte mondial des Nations unies (UNGC). Le compartiment opère une due diligence renforcée sur les sociétés jugées non conformes aux principes du Pacte mondial des Nations unies, ou présentant un risque élevé selon les notations ESG propres à HSBC.</p> <p>Les activités exclues et l'implication spécifique sont déterminées par HSBC et incluent, mais sans s'y limiter, les :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Entreprises impliquées dans la production d'armes controversées ou de leurs composants essentiels. Les armes controversées comprennent, entre autres, les mines antipersonnel, les armes à l'uranium appauvri et le phosphore blanc lorsqu'il est utilisé à des fins militaires. Cette exclusion s'ajoute à la politique de HSBC en matière d'armes interdites, disponible à l'adresse suivante : <a href="https://www.assetmanagement.hsbc.fr/fr/professional-investors/about-us/responsible-investing/policies">https://www.assetmanagement.hsbc.fr/fr/professional-investors/about-us/responsible-investing/policies</a></li><li>• Sociétés impliquées dans la production de tabac.</li><li>• Les entreprises qui tirent plus de 10 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction de charbon thermique et qui ne disposent pas d'un plan clairement défini et crédible pour réduire leur exposition à moins de 10 %</li><li>• Les entreprises qui tirent plus de 10 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à partir du charbon et qui ne disposent pas d'un plan clairement défini et crédible pour réduire leur exposition à moins de 10 %</li></ul>
Principales incidences négatives (PAI)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Intensité des émissions de gaz à effet de serre des entreprises en portefeuille - <i>Scopes 1 &amp; 2</i></li><li>• Manquements aux principes de l'UNGC et de l'OCDE</li><li>• Diversité du genre dans les conseils d'administration</li><li>• Proportion des investissements dans des armes controversées</li></ul>
Min E/S	n/d
Min Investissements durables	10 %
Taxonomie	n/d

Source : HSBC Asset Management

Les caractéristiques et pondérations sont fournies à titre d'information uniquement. Elles ne sont pas garanties et sont susceptibles d'évoluer avec le temps et sans préavis pour tenir compte de l'évolution des marchés.

Article 8 SFDR = le produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés aient de bonnes pratiques de gouvernance.

La politique de HSBC en matière d'armes interdites est disponible à l'adresse suivante : [www.assetmanagement.hsbc.com/about-us/responsible-investing/policies](https://www.assetmanagement.hsbc.com/about-us/responsible-investing/policies)

## Information importante

Cette présentation est produite et diffusée par HSBC Asset Management et n'est destinée qu'à des investisseurs professionnels au sens de la directive européenne MIF. L'ensemble des informations contenues dans ce document peut être amené à changer sans avertissement préalable. Toute reproduction ou utilisation (même partielle), sans autorisation, de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites. Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente de valeurs mobilières dans toute juridiction dans laquelle une telle offre n'est pas autorisée par la loi. Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Asset Management. En cas de besoin, les investisseurs peuvent se référer à la charte de traitement des réclamations disponible dans le bandeau de notre site internet et sur le lien suivant :

<https://www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/traitement-reclamation-amfr-vf.pdf>. Il est à noter que la commercialisation du produit peut cesser à tout moment sur décision de la société de gestion.

Les dispositions fiscales appliquées dépendent de la situation du souscripteur. Les dispositions peuvent évoluer dans le temps. Le capital n'est pas garanti. Il est rappelé aux investisseurs que la valeur des parts et des revenus y afférant peut fluctuer à la hausse comme à la baisse et qu'ils peuvent ne pas récupérer l'intégralité du capital investi.

En conséquence, HSBC Asset Management ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses. Toutes les données sont issues de HSBC Asset Management sauf avis contraire. Les informations fournies par des tiers proviennent de sources que nous pensons fiables mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude. Le capital n'est pas garanti.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les rendements futurs dépendront, entre autres, des conditions de marché, des compétences du gérant du fonds, du niveau de risque du fonds, des frais de gestion et des éventuels droits d'entrée/sortie. Le montant investi dans le fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse en fonction des variations des cours des actifs et des devises. Il n'y a pas de garantie que l'intégralité du capital investi puisse être récupéré. Sauf mention contraire, l'inflation n'est pas prise en compte.

HSBC GIF Euroland Value géré par HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A est un compartiment de HSBC Global Investment Funds, SICAV de droit Luxembourgeois. Avant toute souscription, les investisseurs doivent se référer au DIC du fonds ainsi qu'à son prospectus. Pour plus de détails sur les risques associés au fonds, les investisseurs doivent se référer au prospectus. Il est à noter que les parts d'OPCVM de HGIF n'ont pas été et ne seront pas commercialisées aux Etats-Unis ni dans aucun autre territoire, possession ou région sous leur juridiction. De même, elles ne pourront être proposées à un ressortissant des Etats-Unis que dans le cas où la transaction ne contrevient pas aux dispositions de la Loi relative aux Valeurs Mobilières (Securities Law).

Conformément à la doctrine AMF, les communications relatives à cette stratégie/produit (selon le cas) destinées à des investisseurs non professionnels devront comporter le message suivant : L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que ce fonds / cette stratégie présente, au regard des attentes de l'Autorité des marchés financiers, une communication disproportionnée sur la prise en compte des critères extra-financiers dans sa gestion.

© Copyright 2023 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ci-dessus : (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs ; (2) ne sont pas autorisées à être copiées ou distribuées ; et (3) ne sont pas garanties, entièrement ou partiellement, quant à leur exactitude. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des dommages ou pertes résultant de l'utilisation de ces informations.

Source : MSCI. Les données MSCI sont réservées exclusivement à un usage personnel et ne doivent être ni reproduites, ni transmises ni utilisées dans le cadre de la création d'instruments financiers ou d'indices. Les données MSCI ne sauraient constituer ni un conseil en investissement, ni une recommandation de prendre (ou de ne pas prendre) une décision d'investissement ou de désinvestissement. Les données et performances passées ne sont pas un indicateur fiable des prévisions et performances futures. Les données MSCI sont fournies à titre indicatif. L'utilisateur de ces données en assume l'entière responsabilité. Ni MSCI ni aucun autre tiers impliqué ou lié à la compilation, à l'informatisation ou à la création des données MSCI (les "parties MSCI») ne se porte garant, directement ou indirectement, de ces données (ni des résultats obtenus en les utilisant). Les Parties MSCI déclinent expressément toute responsabilité quant à l'origine, l'exactitude, l'exhaustivité, la qualité, l'adéquation ou l'utilisation de ces données. Sans aucunement limiter ce qui précède, en aucun cas une quelconque des parties MSCI ne saurait être responsable de tout dommage, direct ou indirect (y compris les pertes de profits), et ce même si la possibilité de tels dommages avait été signalée ([www.msibarra.com](http://www.msibarra.com)). Si vous avez un doute sur la pertinence de cet investissement, contactez un conseiller financier indépendant.

HSBC Asset Management est la marque commerciale de l'activité de gestion d'actifs du Groupe HSBC, qui comprend les activités d'investissement fournies par nos entités locales réglementées.

HSBC Global Asset Management (France) - 421 345 489 RCS Nanterre. S.A au capital de 8.050.320 euros.

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (n° GP99026)

Adresse postale : 38 avenue Kléber 75116 PARIS

Siège social : Immeuble Coeur Défense | 110, esplanade du Général de Gaulle - La Défense 4 - 92400 Courbevoie - France

[www.assetmanagement.hsbc.fr](http://www.assetmanagement.hsbc.fr)

Document non contractuel, mis à jour en septembre 2023.

Copyright : Tous droits réservés © HSBC Global Asset Management (France), 2023.

AMFR\_2023\_INSTIT\_PU\_1180. Expire: 09/2024

Suivez-nous sur :

LinkedIn :

[HSBC Asset Management](#)

Site web :

[assetmanagement.hsbc.com](http://assetmanagement.hsbc.com)